

- Pour les nouvelles joueuses, nous avons besoin d'une copie de la carte d'assurance-maladie et d'une photo type « passeport ».
- **Pour les joueuses de Brossard, St-Lambert et St-Jean-sur-Richelieu, et tous les joueuses de la catégorie Open C, une copie de la ServiCarte de la Ville de Brossard valide jusqu'en décembre 2017 est requise avec votre inscription. Détails au <http://www.ville.brossard.qc.ca/loisirs-et-culture/B-CITI/Account.aspx>**
- Les résidents de **Brossard, St-Lambert et St-Jean-sur-Richelieu** doivent libeller leur chèque au nom de **l'Association sportive de ringuette de Brossard**. Tous les autres membres doivent libeller leur chèque à **l'Association de ringuette Roussillon**. Les institutions financières n'acceptent plus les abréviations.
- Une joueuse qui pourrait être montée de catégorie devra payer le tarif de la catégorie la plus élevée. Ceci s'applique surtout aux Moustiques qui jouent avec les Novices. Un ajustement peut être requis en début de la saison.
- Les chèques doivent être faits en date de l'inscription et jusqu'à un mois plus tard, si le paiement est divisé en deux (mais avant le 30 juin 2017 pour profiter du rabais de préinscription) et pas plus tard que le 1er octobre 2017. On peut déroger à cette règle à la demande d'un parent qui ne peut pas rencontrer ces délais. Ces situations sont à analyser individuellement selon les cas. Une demande écrite doit être faite avec le trésorier à l'adresse tresorier.ringuetteroussillon@videotron.ca
- **PRENEZ CONNAISSANCE DES CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION AU VERSO DU FORMULAIRE D'INSCRIPTION**

ÂGE max. au 31 déc. 2017	ANNÉE DE NAISSANCE	CATÉGORIE	
4-5	2012-2013	Pré-Moustique	
6-7	2010-2011	Moustique	U8
8-9	2008-2009	Novice	U10
10-11	2006-2007	Atome	U12
12-13	2004-2005	Benjamine	U14
14-15	2002-2003	Junior	U16
16-17-18	1999-2000-2001	Cadette	U19
19 à 23	1994 à 1998	Juvenile	U24
19 et plus	1994 et moins	Intermédiaire ou Ouverte	

RABAIS POUR LES NOUVELLES JOUEUSES :

- Les nouvelles joueuses (celles qui n'ont jamais été inscrites à la ringuette) pré-moustique, moustique et novice profitent d'une première inscription gratuite, celles de l'atome profitent d'un rabais de 50% des frais d'inscription.

RABAIS POUR PRÉINSCRIPTION :

- 25\$ par joueuse et non pas par famille donc deux sœurs peuvent profiter du rabais de préinscription.
- La période de préinscription se termine le dimanche 30 juin 2017. Le paiement complet doit être reçu à cette date à l'adresse de l'association locale.

RABAIS POUR LA FAMILLE :

- 30\$ pour la deuxième joueuse d'une même famille à la même adresse. Ce rabais s'applique à chacune des joueuses à partir de la deuxième inscription.
- Ce rabais ne se cumule pas pour une nouvelle joueuse ayant profité d'une gratuité.

DÉPÔT D'ÉQUIPE POUR LES CHANDAILS ET ÉQUIPEMENTS:

- Les frais d'inscription avec l'Association excluent un dépôt pour les chandails de 300\$ par équipe à prévoir par le fonds d'équipe payable au gérant/gérante de celle-ci. Cette somme est payable par l'équipe par chèque postdaté en date du 1er novembre 2017 à remettre au moment de la remise des chandails (en août/septembre). À la fin de l'année, une somme de 250\$ sera remboursée à l'équipe en échange de la remise en BONNE CONDITION de TOUS les chandails, des équipements et du cartable de l'entraîneur. Une somme de 50\$ sera conservée par l'Association pour les réparations mineures et/ou remplacements. Pour les cas de non-respect des consignes de chandails ou d'abus, l'Association se réserve le droit de faire payer le remplacement du chandail par la joueuse ou ses parents.